

L'hon. M. HOWE: Nous avons conclu qu'une dépense de \$90,000 suffirait à mettre l'aéroport de Vancouver en état de suffire à nos besoins, et c'est la somme que nous avons accordée à Vancouver l'an dernier.

M. GREEN: Est-ce qu'elle a été versée intégralement?

L'hon. M. HOWE: Oui.

M. GREEN: Reste-t-il quelque chose à payer?

L'hon. M. HOWE: Si d'autres travaux sont nécessaires, Vancouver a droit à une subvention supplémentaire, suivant l'argent qu'elle aura dépensé.

L'hon. M. STEWART: Je remarque que ce crédit dépasse de \$300,000 celui de l'an dernier. Le ministre a-t-il une idée de la façon dont il va utiliser cette somme additionnelle?

L'hon. M. HOWE: Nous avons fait un examen général des travaux qu'il s'agira d'exécuter, mais il est difficile encore d'en préciser les détails. Il s'agit en l'espèce d'un crédit général, mais nous croyons qu'une somme de \$800,000 suffira pour les travaux que nous essaierons d'accomplir cette année; c'est là l'estimation la plus exacte que nous puissions en faire.

M. LENNARD: L'aéroport de Hamilton, Ontario, est-il compris parmi ceux que l'on se propose d'améliorer d'après ce système de lignes secondaires?

L'hon. M. HOWE: A la suite de pourparlers, nous avons transmis un contrat à Hamilton, et les bonnes gens de cette ville ne l'ont pas encore signé, que je sache.

(Le crédit est adopté.)

Service météorologique, y compris une allocation de \$400 à L. F. Gorman, observateur à Ottawa. \$426,000.

L'hon. M. LAWSON: Cette allocation représente-t-elle une rémunération spéciale en sus du traitement ordinaire, ou bien dans quel but est-elle faite?

L'hon. M. HOWE: Cette allocation est faite à un fonctionnaire qui accomplit ce travail depuis des années. Il s'en acquitte avec une compétence toute particulière, et à la suite d'une entente avec le ministère intéressé, nous lui accordons \$400 pour ce travail.

M. MARSH: Ce crédit de \$426,000 comprend-il le service météorologique qui nous est donné chaque année, ou bien cela vise-t-il uniquement le service d'aviation?

L'hon. M. HOWE: Ce crédit vise les services auxquels nous n'avons cessé de donner de l'expansion depuis plusieurs années. Il s'agit

[M. Green.]

des rapports météorologiques et des renseignements que l'on fournit aux cultivateurs et aux navires en mer. Cela comprend les frais d'environ mille stations météorologiques établies dans diverses parties du Canada, le prix de la transmission des renseignements par le télégraphe, les frais que comporte leur compilation à Toronto et le coût de leur transmission télégraphique aux endroits où l'on assure ce service.

M. MARSH: Et ces données seront à la disposition du service d'aviation? Il pourra les adapter à ses besoins?

L'hon. M. HOWE: Les deux services sont placés sous une même direction. Le directeur du service météorologique est également directeur du bureau météorologique des lignes Trans-Canada. Mais le service qui vise particulièrement les lignes Trans-Canada n'est pas compris dans ce crédit. Il figure dans le crédit que nous avons déjà voté et qui précède celui-ci de deux ou trois numéros.

M. CLARKE (Rosedale): Pourquoi indique-t-on, à la page 212 des crédits, les sommes de \$426,000 et \$416,800, alors que les totaux qui se trouvent à la page 46 sont \$426,500 et \$417,800. Est-ce une faute d'impression? Sinon, comment s'explique cette différence d'un millier de dollars?

L'hon. M. HOWE: Ce doit être une faute d'impression. Le montant exact est de \$416,800.

M. CLARKE (Rosedale): Je ne comprends rien à cela.

L'hon. M. HOWE: C'est apparemment une faute d'impression. Le chiffre exact est de \$416,800.

M. MASSEY: Il y a là deux autres chefs de dépenses.

M. CLARKE (Rosedale): C'est ce que je ne puis comprendre.

L'hon. M. HOWE: Le volume que j'ai sous la main n'est pas le même que celui qu'a consulté l'honorable député. Le crédit de cette année s'élève à \$426,000. Il était de \$416,800 l'an dernier. Est-ce à cela que l'honorable député fait allusion?

L'hon. M. DUNNING: Le total pour les détails de ce crédit, à la page 212, est de \$426,000, et le total pour le crédit proprement dit, qui se trouve à la page 46, est aussi de \$426,000. Autant que je sache, il n'y a aucune erreur.

M. CLARKE (Rosedale): Parfaitement, mais la somme qui vient ensuite est de \$417,800 pour 1937-1938; or, le chiffre qui est indiqué à la page 212 est de \$416,800.